

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Liette Fournier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2b81d8107e1780897728e15b>

Date d'obtention : 2020-11-19 23:34:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- faire compléter une grille d'évaluation avec l'élève impliqué et les témoins s'il y a lieu.
- les informations recueillies détermineront l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation.
- déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou d'un acte malveillant.
- informer l'investigateur de la démarche et saisir son cellulaire rapidement en ne regardant jamais le contenu.
- contacter les policiers qui prendront la démarche en charge.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans certaines situations même s'il n'y a pas malveillance, il faut quand même saisir le cellulaire et contacter les policiers.

Lorsque nous ne sommes pas en présence de pornographie juvénile, on traite le dossier selon les politiques de l'établissement.

Pour aucune raison prendre connaissance des photos.

Quand l'instigateur est un adulte extérieur à l'école, faire quand même le protocole sexto avec l'élève, lui saisir son cellulaire et contacter les policiers.

Si la police demande de rencontrer un autre jeune, c'est non, nous ne sommes pas mandataire de la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Faire compléter la grille d'évaluation parce qu'il faut vraiment s'en tenir aux questions et l'information donnée à l'investigateur ou il faut rester dans la démarche et non évaluer son point de vue.